

Septembre 2024

Le réseau Agroecology Works ! soutient l'initiative pour des aliments sans organismes génétiquement modifiés¹

(Initiative pour la protection des aliments)

Le génie génétique est souvent présenté comme une solution contre la faim et pour la sécurité alimentaire dans le monde, mais il n'apporte que plus de brevets et du pouvoir de marché aux multinationales agricoles. Les paysans et les consommateurs ont de bien meilleures chances d'accéder à la souveraineté alimentaire grâce à la diversité des semences et à l'agroécologie. L'initiative pour la protection des aliments a été lancée le 3 septembre 2024 afin que la Suisse puisse continuer à produire des aliments sans OGM.

La promesse d'éradiquer le problème de la faim grâce au génie génétique dans l'agriculture n'a pas encore été tenue. Au contraire, les plantes génétiquement modifiées fonctionnent surtout dans un système agricole industriel et rendent les paysans et les paysannes dépendants des groupes agroalimentaires. Ainsi, depuis ses débuts, le génie génétique est lié aux grands groupes agricoles mondiaux, qui dominent également le marché des pesticides et des engrais. 99% des cultures génétiquement modifiées ont été développées soit avec une tolérance aux herbicides, soit avec des insecticides Bt - la quasi-totalité des surfaces cultivées est constituée d'immenses monocultures de soja, de maïs, de coton et de colza². Toutes les tentatives de créer, à l'aide du génie génétique, des plantes par exemple résistantes à la sécheresse et qui pourraient profiter en particulier aux populations du Sud mondial, qui sont les plus touchées par les effets du changement climatique, ont jusqu'à présent échoué.

Il ne faut pas non plus s'attendre à une démocratisation avec les « nouvelles techniques génomiques (NTG) » qui sont actuellement au centre de l'attention, comme par exemple CRISPR/Cas : si une entreprise semencière veut utiliser l'un de ces nouveaux procédés, elle doit signer un accord de licence et, en règle générale, payer des droits de licence. Au lieu de plantes adaptées au climat, une nouvelle technologie génétique non réglementée apporte encore plus de brevets et de monopoles pour les grandes entreprises.³ Avec 50 pour cent de parts de marché dans la commercialisation mondiale des semences, elles détiennent de toute façon déjà un monopole de pouvoir.

La domination des groupes agricoles entraîne la disparition des connaissances, des variétés et des pratiques locales. Or, pour une agriculture durable, il faut renforcer les petites et moyennes exploitations agricoles et les structures diversifiées et locales. L'agriculture durable est

¹ Les institutions de recherche comme l'UNIL et la ZHAW ne prennent pas de position politique en soi. Elles n'adhèrent donc pas à cette prise de position du réseau.

² ISAAA 2019 cité dans Montenegro de Wit ([://link.springer.com/article/10.1007/s10460-021-10284-0](https://link.springer.com/article/10.1007/s10460-021-10284-0))

³ Rien que pour l'utilisation de CRISPR/Cas dans l'amélioration des plantes, environ 10.000 brevets ont déjà été déposés auprès de l'OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle), ([global2000: Neue Gentechnik Patente Report 2022](#)).

constituée de systèmes robustes et résistants, et non de gènes en vrac. Seule une large utilisation de la diversité génétique encore existante de nos plantes cultivées ainsi qu'une diversité d'acteurs:trices permettent une capacité d'adaptation et de résilience.

L'agroécologie trouve son origine dans le mouvement de contestation de l'agriculture industrielle et des dépendances, les structures de pouvoir injustes et les problèmes écologiques qui en découlent. Elle aspire à un changement fondamental vers un système alimentaire équitable et durable et tente de comprendre l'origine des défis actuels (crise climatique, faim, maladies, perte de biodiversité, etc.) et de s'attaquer aux problèmes à leur source, alors que les solutions technologiques telles que les OGM sont souvent plutôt destinées à combattre les symptômes.⁴ L'agroécologie a donc le potentiel de redonner de l'autonomie aux paysans, de renforcer les systèmes de connaissances alternatifs et locaux et de résoudre les dépendances vis-à-vis des multinationales agricoles.

Le débat sur l'autorisation des NTG est mené à l'échelle mondiale. La manière dont le génie génétique est réglementé en Europe influence également la législation dans le Sud mondial. En Suisse, le Parlement a certes prolongé en 2021 le moratoire jusqu'à fin 2025, mais il a en même temps décidé qu'une réglementation légale devait être mise en place pour les NTG. L'industrie fait pression pour que les produits issus des nouvelles technologies génétiques soient autorisés sans examen des risques ni obligation d'étiquetage.

L'Association pour des aliments sans OGM a donc lancé le 3 septembre 2024 l'initiative populaire fédérale « Pour des aliments sans organismes génétiquement modifiés (Initiative pour la protection des aliments) ». L'initiative demande que le moratoire (interdiction de cultiver des plantes génétiquement modifiées à des fins commerciales en Suisse) soit maintenu jusqu'à ce que les points suivants soient mis en œuvre :

- Liberté de choix pour les consommateurs, mais aussi pour les cultivateurs et les producteurs, grâce à un étiquetage obligatoire des semences jusqu'à l'assiette.
- Une évaluation stricte des risques qui applique le principe de précaution.
- Des règles du jeu claires sur la coexistence de l'agriculture avec et sans OGM (réglementation de la coexistence).
- Protection de la sélection sans OGM contre les brevets
- Promotion d'alternatives (p. ex. agroécologie) dans la sélection et la recherche

Pourquoi l'initiative est-elle importante maintenant ? Le 4 septembre 2024, le Conseil fédéral a annoncé qu'il souhaitait édicter une nouvelle loi spéciale pour certaines formes de génie génétique, qui sera mise en consultation en décembre 2024⁵. Une nouvelle loi n'a de sens que s'il y a en tête une dérégulation, car le principe de précaution est parfaitement appliqué dans la loi actuelle sur le génie génétique. Actuellement l'UE s'oriente elle aussi vers une dérégulation étendue du génie génétique. Cela n'a pas échappé au Conseil fédéral, qui souhaite éviter les entraves au commerce. L'initiative garantit que la loi spéciale contiendra également les points susmentionnés.

⁴ Montenegro de Wit ([://link.springer.com/article/10.1007/s10460-021-10284-0](https://link.springer.com/article/10.1007/s10460-021-10284-0))

⁵ <https://www.admin.ch/gov/de/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-102317.html>